

Compte-Rendu

Conseil du Quartier Centre du 3 décembre 2015

Elus référents :

Olivier Taravella *

Emile Trigo *

D'autres élus présents :

Max Bressoles *

Tony Di Martino *

Cédric Pape *

Christiane Pesci

Claude Wohrer *

Référents présents:

Rosalind Fay

Colette Hébette

Pierre Vionnet

Jean Wohrer

Excusés :

Pascal LeCorre

* élus résidant dans le quartier Centre-Ville

Plus d'une vingtaine d'habitants du Quartier ont assisté à la réunion et plusieurs personnes ont été excusées. (Tout le monde n'a pas signé les feuilles de présence).

Jean Wohrer est désigné Président de Séance.

Ordre du Jour proposé par les Référents :

- Questions de Sécurité (danger, excès de vitesse, parking sauvage avenue Gambetta)
- La Rue Sadi Carnot : quid de l'étude commandée par la Mairie?
- Le PLU: Après l'enquête publique, le point sur la prise en compte des observations faites par les habitants et leurs associations
- Poursuite des "promenades d'observation" de l'état du quartier.
- Projets conviviaux et ludiques: Vide Grenier, Les Causeries

Deux points sont ajoutés par la Mairie :

- Présentation par le directeur de l'hôtel Mr. Bed
- Présentation du diagnostic sur l'offre commerciale dans le quartier.

Un point sur l'organisation même du Conseil est demandé par Rosalind Fay

1. Le Directeur de l'Hôtel « Mr. Bed » donne des informations sur l'étendue et la durée des travaux en cours. L'Hôtel passera de 164 à 250 chambres (hauteur de R+6 à R+10) d'ici juin 2016. En sus des 17 salariés (dont 6 baignolettistes), 10 embauches sont prévues. Maryse Viviani pose le problème du parking (cars et voitures). La réponse : « *la plupart des clients arrivent par les transports publics mais des places de parking sont prévues (un accord a été passé avec les HLM afin d'utiliser certains emplacements de parking de l'immeuble abritant l'antenne du Commissariat de police). Les cars ne stationnent en principe que le temps de chercher ou déposer les touristes* ».
2. Sur l'organisation du Conseil : à l'instar d'autres Conseils de Quartier, il est souhaitable de faciliter l'organisation en désignant d'avance des dates régulières de réunion. Il a été décidé de réunir le Conseil le 2^{ème} mardi de chaque mois.

R. Fay pose la question de l'autonomie du Conseil et demande pourquoi le compte rendu de notre dernière réunion du 29 juin n'est toujours pas publié sur le site de la Ville. La réponse à cette question ne sera donnée qu'ultérieurement :

(A la suite d'un différend entre les référents du Conseil et la Mairie – un compte rendu rédigé collectivement a subi des modifications -- Monsieur El Miloud Kandoufi, Maire Adjoint responsable des Conseils du Quartier invite les référents à une réunion le 9 décembre où, après un vif échange, on s'est mis d'accord sur le statut des Conseils de Quartier: **Le Conseil est totalement autonome. Il organise les réunions, fixe les dates, établit l'ordre du jour. Le Compte Rendu des réunions sera publié tel quel sur le site de la Mairie.** La Mairie réserve le droit de publier un droit de réponse, mais s'abstiendra désormais d'y porter des modifications. En même temps on a fixé les dates des prochaines réunions : les référents et tout autre habitant du Conseil de Quartier qui le souhaite se réuniront le 9 février pour préparer alors un prochain Conseil du Quartier le 8 mars prochain. L'ordre du jour doit parvenir au bureau de Monsieur Gérard Dubois au moins 3 semaines avant pour que la communication soit organisée.)

3. La Sécurité dans le Quartier

Avenue Gambetta : Vitesse, parking sauvage, sortie d'école
Commentaire de la Mairie : depuis septembre 55 véhicules ont été enlevés et 3139 P.V. électroniques ont été distribués. Il est rappelé à plusieurs reprises que l'Avenue Gambetta est une route départementale.

Jean Wohrer et Pierre Vionnet évoquent le problème des pistes cyclables. Sur l'Avenue Gambetta, les bandes cyclables ne sont pas respectées par les voitures et sont souvent utilisées comme aires de livraison. Jean Wohrer propose que la bande cyclable (ligne tracée sur la chaussée) soit transformée en piste cyclable avec un petit muret séparant matériellement les cyclistes des voitures. L'Avenue Gambetta étant une route départementale, la question du financement se pose. La mairie se propose d'interpeller le département pour la mise en place des murets.

Le Maire prévoit une rencontre avec le STIF afin d'envisager un trajet de bus plus sécurisant dans le haut de la rue Sadi Carnot.

Des riverains demandent un passage piéton angle rue Sadi Carnot/Raoul Berton et que le « passage Auchan-poste-rue Adélaïde Lahaye » soit vraiment un « mail » interdit aux véhicules (sauf pompiers et livraisons).

Dalle des Mercuriales. Les travaux (€ 50.000 inscrits au budget) doivent démarrer sous peu, en coordination avec le syndic des Mercuriales. Colette Hébette demande qui est responsable de la dalle. Ces travaux à court terme sont des travaux légers de remise en état, des travaux plus lourds de réfection seront à prévoir dans les années à venir (problèmes d'infiltration notamment).

Le squat du 27 rue Adélaïde Lahaye (donnant sur la dalle des Mercuriales), dont l'expulsion a été reportée par 2 fois en 2015, devrait finalement avoir lieu au printemps 2016.

Quartier Bellevue : Jean Wohrer soulève le problème de la Sécurité dans le quartier Bellevue notamment le Square Schnarbach où des trafiquants créent une ambiance peu propice pour que le voisinage puisse profiter de ce square. Des livreurs de drogue en scooters roulent à contre sens et à grande vitesse dans la rue Jules Verducruysse. Le Maire précise qu'une partie du square Schnarbach pourrait être aménagée par la municipalité et utilisée par une nouvelle association sportive (crossfit) de la ville.

Propreté.

De nombreux sans domicile fixe dorment dans le parc (Square Schnarbach) provoquant de gros problèmes d'hygiène. Les résidents qui habitent à côté du parc remercient les services de nettoyage de la ville pour leurs efforts d'entretien.

L'espace autour du métro est à nouveau évoqué. Une convention propreté est signée avec la RATP censée entretenir et sécuriser les quais des bus et la sortie du métro. Ne peut-on pas également solliciter une participation financière aux commerces de Bel Est (MacDo, Auchan) pour le nettoyage.

Maryse Viviant rappelle des demandes faites ultérieurement de sensibilisation à travers des affiches, une campagne d'information sur les marchés.

En général, il y a un problème de réactivité : la Mairie a demandé un transfert de compétence à Est Ensemble. Bagnolet a repris la gestion des dépôts sauvages et des corbeilles de rues).

En projet : la verbalisation possible par les ASVP. Une campagne de sensibilisation via les centres de quartier est également envisagée.

Suggestion : inviter un représentant de Est Ensemble à la prochaine réunion du Conseil.

Problème des cars : Faute de place de stationnement prévu à cet effet, de nombreux cars de tourisme pratiquent le parking sauvage ; les trottoirs sont abimés aux frais des Bagnoletais.

Réponse : une discussion est en cours avec Eurolines.

4. Cédric Pape, Maire Adjoint responsable du Développement Economique, Commerce, Artisanat livre le résultat du Diagnostic et de l'Etude des Locaux vacants dans la Rue Sadi Carnot. Il évoque les problèmes en discussion avec les propriétaires des locaux (des loyers élevés, des locaux bloqués suite à un héritage en indivision, des locaux dont la mise aux normes est onéreuse, etc.) et passe en revue les différents locaux. Le projet pour 2016 est d'identifier les commerces et de faire appel à la C.M.A. (Chambre des Métiers et l'Artisanat) afin d'encourager l'installation des commerces de qualité. On déplore le nombre élevé de fast foods et de coiffeurs qui prolifèrent dans cette rue.

La SEMAEST envisage une étude pour savoir quel type de commerces pourraient être pérennes. Comme elle le fait déjà sur Paris, la SEMAEST pourrait préempter des locaux commerciaux, les réhabiliter et y installer des commerces.

Suggestion : un comité des usagers qui ferait des propositions et *desiderata* (boucherie traditionnelle, maison de la presse...) que Monsieur Pape transmettra à la C.M.A.

La question de l'absence de places de parking est évoquée. Un parking en sous-sol de la future ZAC B.Hure est prévu.

Cédric Pape pose la question de la transformation de la rue Sadi Carnot en rue piétonne ou semi-piétonne.

Pierre Vionnet demande quelle est la stratégie commerciale, quand est-ce qu'il y aura un plan ?

M. Taravella annonce que la municipalité envisage une taxe sur les friches commerciales ; ce serait un moyen de pression sur les propriétaires qui laissent leurs locaux vacants. Cette taxe est en discussion pour 2017.

5. **Le Plu et les non réponses aux questions des habitants :**

La Rochette Belin : le permis a été refusé ; il est prévu d'installer une école de 8 classes (tout le monde est d'accord pour dire qu'une école de 6 classes serait insuffisante). Le problème de l'installation d'une école avec les normes requises n'est pas envisageable dans les locaux (classés) de la Rochette Belin. Le Maire a refusé le 1^{er} permis. Un avis défavorable a été émis en septembre par les ABF (Architectes des bâtiments de France). Un 2^{ème} permis de construire a été déposé, dont le délai d'instruction court jusqu'à fin février.

Le promoteur prétend être en difficulté, mais plusieurs intervenants, dont certains au nom d'associations insistent encore sur la nécessité de garder/créer une mixité fonctionnelle en Centre Ville

Pierre Vionnet sur la Rochette Belin :

Deux grandes attentes :

1. Préservation du Patrimoine ; à l'inventaire de Bagnolet, la Rochette Belin figure comme le plus remarquable ensemble industriel sur la ville.
2. Maintien d'activité économique .

« C'est un des rares cas où les riverains sont activement favorables à une activité économique dans leur quartier, ce qui facilite le refus du permis d'un projet immobilier de logements. »

En Centre ville, il y aurait la possibilité de créer une sous-zone pour activité » économique qui serait inscrite au PLU.

6. Poursuite des promenades d'observation de l'état du quartier : Maryse Viviand est chargée d'organiser les prochaines Promenades. Les personnes intéressées sont invitées à s'approcher d'elle pour fixer la date et le lieu de rendez-vous.
Suggestion : les samedis matin 16 et 23 janvier – 10- 13 H.
Il n'est pas possible, vu l'heure tardive, (la réunion se termine vers 23 :30) d'aborder les deux derniers points à l'ordre du jour : le Vide Grenier, les Causeries qui seront repris à la prochaine réunion du Conseil.

Prochain conseil de quartier le mardi 8 mars 2016. Une réunion des référents en préparation du Conseil aura lieu le 9 février.